



# XIIIème université d'été de la CSMF

21/22/23 septembre 2007 - Cannes

## L'exercice médical demain

Samedi 20 septembre 2008

### Table ronde Industries du Médicament : Le suivi des malades porteurs d'affections chroniques Synthèse

Intervenants : Gérard BOUQUET (PFIZER), Robert DAHAN (ASTRAZENECA), Jean-Yves LECOQ (GSK), Christian LAJOUX (SANOFI-AVENTIS)  
Animateur : Jean-François LEMOINE, France Info

#### Introduction

Michel CHASSANG fait part, en introduction de la table ronde, de sa conviction que le projet de loi HPST n'est pas mauvais, en tout cas son chapitre consacré à l'hôpital. Sur le volet dédié aux patients, la CSMF a une réserve sur la prescription et le renouvellement des pilules qui pourraient être confiés aux paramédicaux. Concernant la santé et le territoire, il craint une étatisation du système. De fait, la mise en place d'un SROS ambulatoire débouchera sans doute à terme sur une perte du libre choix. Concernant le suivi des pathologies chroniques, Michel CHASSANG rapporte les propos de Frédéric VAN ROEKEGHEM sur le poids que représentent les pathologies chroniques dans les dépenses d'assurance maladie : les deux tiers de la croissance des dépenses de l'assurance maladie s'expliquent par l'arrivée de nouveaux patients atteints de maladie chronique. Voyant les financeurs et les industriels se pencher sur cette problématique, les médecins et en particulier les médecins traitants peinent à se situer. Pour Michel CHASSANG, il importe qu'ils soient, à côté des patients, au cœur du dispositif. Les industries du médicament et les médecins sont, pour reprendre les propos du président de la CSMF, « dans le même bateau » : ils ont donc tout intérêt à travailler ensemble, surtout sur le sujet du suivi des maladies chroniques.

#### Table ronde avec les intervenants

Christian LAJOUX, président du LEM, invite à ne pas opposer les patients aux médecins et à l'ensemble des professionnels de santé. Le patient est d'abord un citoyen : peut-être vient-on de découvrir que la mutation du système de santé devient un enjeu politique et électoral fort. Les patients restent très attachés à leur système de santé : ils l'ont montré encore tout récemment. Christian LAJOUX est confiant dans la capacité des citoyens à montrer leur attachement au système. Aujourd'hui, 50 millions de Français consomment très peu de médicaments et 8 millions, les patients en ALD, souffrent de véritables pathologies et consomment des médicaments. Comment financer la prise en charge de ces patients ? Le président du LEM met en garde contre la mise en accusation des patients qui sont en ALD. Il souhaite que, de plus en plus, les patients prennent position par rapport au système de santé. De leur côté, les professionnels doivent être beaucoup plus clairs dans leurs propos et veiller à ne pas se laisser enfermer dans une technicité qui ignorerait les véritables enjeux : la semaine du dialogue du médicament permet de répondre aux questions que les Français se posent. A la suite de Michel CHASSANG, Christian LAJOUX confirme que les industriels et les médecins appartiennent à la même famille, car ils partagent les mêmes objectifs.

Gérard BOUQUET défend l'information médicale citoyenne, en la distinguant fermement de la publicité sur le médicament à l'américaine. L'industrie pharmaceutique se voit dénier depuis longtemps une légitimité pour transférer auprès des patients les connaissances qu'elle a accumulées. Pour Gérard BOUQUET, il est intéressant pour un professionnel de santé d'avoir face à lui un patient qui a une information de qualité. L'évolution législative à l'étude au niveau de la Commission européenne vise à supprimer la distinction entre l'information et la promotion et à créer entre les deux un espace pour une « information non promotionnelle de masse ». Pour le grand public, la communication doit être axée sur la prévention et, pour le patient, elle doit se focaliser sur l'accompagnement de son traitement. Où s'arrête le rôle des industriels ?

Pour Gérard BOUQUET, il est légitime pour les industriels de partager leur capital de connaissances non seulement avec les professionnels de santé, mais également avec les patients, en utilisant les moyens mis à disposition par Internet. Internet permet en effet à un patient intéressé de chercher l'information qui lui convient : là réside la grande nouveauté. Qui contrôlera l'information non promotionnelle de masse ? Gérard BOUQUET répond que les mécanismes de contrôle différeront selon les pays : il pense qu'en France, ce contrôle sera exercé par un organisme contrôlé par le ministère de la santé. Par ailleurs, le mix communication des industriels du médicament connaît une profonde évolution : il faudra de toute évidence allouer des ressources à cette nouvelle information non promotionnelle de masse.

Robert DAHAN, président d'Astrazeneca, souligne la convergence des industriels du médicament européens sur ce sujet de la communication. En revanche, l'évolution du portefeuille produits dictera la façon dont les industriels informeront les patients : il ne pense pas qu'il faille s'enfermer dans un modèle. Pourtant, Jean-François LEMOINE remarque que la communication qu'il reçoit de l'industrie pharmaceutique n'est guère homogène. Christian LAJOUX reprend à son compte la distinction opérée par Gérard BOUQUET entre information et publicité. Aujourd'hui, force est de constater que le patient glane sur Internet des informations erronées : les industriels du médicament réclament la possibilité de transférer aux professionnels et aux patients, dans un cadre législatif à définir, le capital de connaissances qu'ils ont accumulés. Les industriels perdent du chiffre d'affaires à cause du développement du générique : ils sont appelés à revoir en profondeur leur compte d'exploitation pour préserver l'équilibre économique de leurs entreprises.

Jean-Yves LECOQ évoque l'ambiguïté de la législation qui participe à une désinformation du patient : il lui paraît nécessaire de clarifier la législation pour permettre aux industriels de diffuser une information fiable aux patients. La Suède, indique Christian LAJOUX, a décidé de contrevenir à la législation européenne.

Robert DAHAN distingue l'information et la formation d'une part et la promotion d'autre part. Aujourd'hui, il existe une tentation forte de considérer que l'industrie pharmaceutique ne peut faire que de la promotion. Quand elle est poussée dans cette impasse, elle se trouve rejetée de la totalité des partenariats qu'elle pourrait nouer pour informer les patients et les professionnels de santé. Or les laboratoires pharmaceutiques, Robert DAHAN insiste sur ce point, revendiquent une place dans le cadre de la formation des professionnels de santé. Le nombre de délégués à l'information médicale est en voie de réduction dans les laboratoires pharmaceutiques, pour des raisons économiques. Que deviendra la visite médicale dans cinq ou dix ans ? A cette question posée par Jean-François LEMOINE, Robert DAHAN répond que la visite médicale est une partie de son activité, qui est cohérente avec le reste (« le visiteur médical, c'est moi ») : il ne peut la dissocier de ce qu'il a cherché, développé et commercialisé. Le visiteur médical est un vecteur d'information : en tant que tel, il doit être le meilleur informateur possible du médecin et il doit être efficient. Tant qu'il est efficient et tant qu'il est capable de porter une information de qualité, il sera privilégié. Il a un seul défaut : c'est un homme ou une femme. Pour sa part, Christian LAJOUX pense que le visiteur médical de demain dépendra du profil de médicaments qui seront mis sur le marché et qui seront plus ciblés : le visiteur médical devra donc tenir un discours scientifique plus exigeant aux médecins. Demain, ils seront moins nombreux et ils seront fortement en compétition avec les nouvelles technologies. Gérard BOUQUET pense également que le nombre de visiteurs médicaux est appelé à diminuer sensiblement, sous l'effet conjugué du développement des protocoles médicaux et des génériques. Robert DAHAN considère que le nombre de visiteurs médicaux est lié à la richesse des nouveautés découvertes par l'industrie pharmaceutique et au degré de liberté du système de santé : il essaye d'être résolument en faveur du succès de l'industrie pharmaceutique à trouver de nouveaux produits et d'un système de santé qui a prouvé qu'il était, en termes de résultats, le meilleur des systèmes existants.

Sur le thème de la formation médicale, Robert DAHAN n'a qu'une seule chose à dire : les laboratoires ne se contenteront jamais d'être des partenaires purement financiers de la formation médicale continue. Robert DAHAN salue l'intégration de l'industrie pharmaceutique dans la FMC selon des règles discutées par les entreprises du médicament, par les professionnels, sous les auspices du ministère de la santé. Il était prévu de dresser le bilan au bout de deux ans de cette charte. Celle-ci a permis de jeter les bases de ce que doit être une réunion avec l'intervention de l'industrie pharmaceutique. Tous les laboratoires présents à la table ronde participeront à cette évaluation. Quelle que soit l'évolution des textes, Robert DAHAN continuera de suivre les préceptes de cette charte. Il paraît également important à Christian LAJOUX de dresser le bilan de cette charte. Il pense que les industriels du médicament préféreront sortir de la FMC plutôt que de se laisser taxer. « Les industriels du médicament ne sont pas des malfaiteurs » : Christian LAJOUX insiste sur ce point. Au nom de quoi seraient-ils tenus à l'écart des négociations sur la FMC ? Les industriels sont prêts à s'engager, avec les médecins, dans la FMC.

Vis-à-vis de la formation UNCAM, Christian LAJOUX salue la qualité du programme Sophia, un programme qui répond véritablement à des besoins. Robert DAHAN considère quant à lui que l'assurance maladie a pour rôle de surveiller si un certain nombre de recommandations faites par d'autres sont appliquées et non de fabriquer elle-même des recommandations : il met en garde contre la confusion des genres.

Quel rôle les industriels peuvent-ils jouer pour aider les praticiens à faire en sorte que leurs patients suivent leur traitement le plus correctement possible ? Jean-Yves LECOQ souligne que le portefeuille produits est

appelé à devenir de plus en plus personnalisé. Il sera donc nécessaire à l'industrie et aux professions de santé de collaborer au sens fort de « travailler ensemble ». Les laboratoires pharmaceutiques revendiquent leur légitimité à mettre au point des programmes d'accompagnement des patients. Ces programmes doivent obéir à un certain nombre de principes, notamment le volontariat du patient, la prescription du médecin, la transparence du financeur, l'externalisation des programmes d'accompagnement à des opérateurs tiers. Quel doit être la place de ces programmes dans le système de santé ? Pour Jean-Yves LECOQ, elle est essentielle, tout comme la FMC. Christian LAJOUX rappelle que les programmes d'accompagnement, pour la plupart, ont été exigés par les autorités de santé elles-mêmes, qui veulent s'assurer que les médicaments, qui sont coûteux, sont bien utilisés par les patients. Ces programmes doivent être aujourd'hui intégrés dans le processus de soins : ils conduiront au développement de nouveaux métiers, comme celui de technicien de santé (exemple de la Suède).

Débat avec la salle

Michel COMBIER rappelle que le médecin traitant est au centre de l'information du patient et a un rôle dans la responsabilisation du patient. Dans cette responsabilisation, la cohérence de l'information délivrée au patient par les différents intervenants de la chaîne de soins est essentielle, d'où sa question : quels moyens mettront en œuvre les industriels pour informer les médecins avant les patients ? Christian LAJOUX partage la préoccupation exprimée d'assurer une meilleure cohérence du système. Jean-Yves LECOQ pense qu'une voie d'amélioration est la qualification de sources d'informations fiables et pérennes dans le temps.

Olivier HENAUT (Paris) évoque l'investissement de l'industrie dans l'éducation à la santé et la prévention. Les CODES sont aujourd'hui financés par les DRASS et les CRAM : les industriels du médicament envisagent-ils de signer un accord cadre avec ces CODES ? Gérard BOUQUET invite à consulter le site de GSK pour prendre connaissance des modalités de coopération que ce laboratoire a nouées avec les associations de patients. Les associations de patients doivent rester indépendantes de l'industrie du médicament. Cependant, les industriels doivent annoncer clairement ce qu'ils veulent faire avec les associations de patients et les sociétés savantes de médecins. Gérard BOUQUET pense que les industriels ont beaucoup à gagner à être transparents sur la finalité des actions qu'ils conduisent.

Denis CONSTANTINI (Essonne) remarque une dissymétrie entre la diabolisation de l'industrie pharmaceutique et la neutralité bienveillante avec laquelle sont regardés l'Etat et l'assureur maladie dans leur tentative de mettre la main sur la FMC : en effet, la réduction des coûts, qui est le moteur de l'Etat et de l'assurance maladie, ne va pas forcément dans l'intérêt du patient.

Marc GOMBEAUD, journaliste, voudrait savoir si les industriels de la pharmacie seraient prêts à ne pas être présents sur les sites Internet qui diffusent une information médicale non qualifiée. Jean-Yves LECOQ retient cette suggestion et observe que l'ensemble de l'industrie a changé fondamentalement de posture et n'attend plus d'être confrontée à des situations difficiles pour réagir : elle est aujourd'hui dans une démarche d'anticipation.

Robert DAHAN pense que tous les acteurs doivent être animés par la recherche des meilleurs résultats possibles en termes de santé. L'accompagnement du patient est-il une façon d'améliorer la santé des patients ? Si la réponse est positive, il faut en faire. Il en va de même pour la FMC. Robert DAHAN attend que les procès intentés à l'industrie pharmaceutique prennent en compte la revendication des industriels du médicament d'être considérés comme des acteurs de santé à part entière et non des vendeurs de produits. En tant qu'acteurs de santé, ils ont des droits et des devoirs. Gérard BOUQUET rappelle que les industriels et les médecins sont liés par l'ONDAM : ils ont donc intérêt à explorer ensemble toutes les pistes d'amélioration du système. Christian LAJOUX met en garde contre le risque de détourner les patients de l'innovation thérapeutique. Certes, la France consomme beaucoup de médicaments, mais elle est aussi celle qui obtient les meilleurs résultats sanitaires. Les industriels du médicament s'inscrivent dans le « juste marché », qui intègre l'obligation d'accueillir l'innovation thérapeutique.